

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 octobre 2022

LUTTER CONTRE LES ABUS ET LES FRAUDES AU COMPTE PERSONNEL DE
FORMATION - (N° 278)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 2

présenté par

M. Naegelen, M. Guy Bricout, M. Castellani, Mme Descamps, M. Morel-À-L'Huissier et M. Saint-Huile

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.